

(A)

(N° 25.)

## SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1914

### Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre pour l'exercice 1914.

(Voir les n° 4, XVII, et 85, session de 1913-1914, de la Chambre des Représentants; — 20, même session, du Sénat.)

Présents : MM. LE CLEF, Président; HANREZ, CAPPELLE, DE BAST, le baron DE MÉVIUS, HALLET et le vicomte DESMAISIÈRES, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre évalue celles-ci à la somme de trois milliards huit cent trente millions six cent nonante-neuf mille trois cent vingt-six francs. Il comprend un article nouveau, relatif à la création d'un prix dû à la générosité de M. Henry Carton de Wiart, et qui sera décerné, tous les cinq ans, à l'écrivain belge qui aura mis le mieux en lumière, sous une forme littéraire, les épisodes ou les aspects de notre vie nationale dans le passé. Votre Commission tient à exprimer ses remerciements au donateur pour sa généreuse initiative.

Le Budget a été adopté à la Chambre par 84 voix contre 33 et 1 abstention. Votre Commission vous en propose l'adoption par 4 voix et 1 abstention.

*Le Rapporteur,*  
V<sup>te</sup> DESMAISIÈRES.

*Le Président,*  
LOUIS LE CLEF.